



En chemin :

- Le bourg de Nexon ;
- Le château, le Sirque, le parc du château et sa chapelle, la cascade, le centre équestre ;
- Le parcours d'endurance sur ce circuit ;
- La forêt, les nombreux étangs dont celui de la Lande, les carrières ;
- Les bourgs de Saint-Hilaire-les-Places et les villages de Saint-Hilaire, du Puy.

Ne pas jeter sur la voie publique



7 Suivre à droite la RD11 sur 200 m. Au lieu-dit la Forêt, tourner à gauche et suivre le large chemin à travers bois. Au bout du chemin, au carrefour en 'T', tourner à gauche et rejoindre le carrefour de "l'arbre".

Variante pour les VTT : poursuivre sur la RD11. 100 m plus loin, dans le virage, tourner à gauche, suivre le chemin en terre jusqu'au carrefour de "l'arbre".

3 Virer à droite et au bout du chemin sablonneux, prendre à droite la RD11 sur 150 m.

8 Tourner ensuite en suivant le chemin en terre le plus à gauche. Passer entre deux étangs et continuer en face. Traverser la route et prendre le chemin en face à nouveau. Passer la chaussée de l'étang et arriver à la route.

9 Suivre à gauche la route sur 300 m puis à gauche encore, suivre la direction de La Meyze. Au carrefour, faire 20 m à droite et prendre de suite à gauche le chemin qui descend. Juste avant d'arriver à la route, continuer à gauche sur un chemin qui passe entre un pré et un bois.

10 Au bout du chemin, face à la ferronnerie d'art, prendre à droite la RD11 puis à gauche le chemin qui longe le mur du parc du château. Arrivé à la route, tourner deux fois à droite. Continuer sur la route puis passer le portail du château.

2 Contourner le parc à gauche, longer la muraille et redescendre vers le château. Sortir par l'entrée principale et retourner à droite pour rejoindre le point de départ.

 *"Le sentier des carrières" est utilisé par les cavaliers pour l'entraînement de l'endurance. L'endurance est une course de fond pratiquée à cheval et en pleine nature. Le but est de parcourir une longue distance : de 20 km à 160 km en une journée, ou 200 km en deux jours. Cette course chronométrée doit être réalisée le plus rapidement possible tout en conservant une monture en parfait état de santé. Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours. Tout au long de l'épreuve, l'effort de l'animal doit donc être maîtrisé. L'endurance est l'une des sept disciplines mondiales agréées par la fédération équestre internationale.*

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus
Contact : au 05 55 58 28 44
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers,...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Office de tourisme du Pays de Nexon, Améphoto

NEXON

Le sentier des carrières

5 h 10 - 20,7 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Parc du château

Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre l'A20-sortie 36 et suivre la direction Saint-Yrieix-la-Perche. Traverser Saint-Maurice-les-Brousses et tourner à droite en direction de Nexon en empruntant la RD15.

Départ : parking place du poids public (balance).

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
5 h 10	20,7 km	jaune et orange	difficile	90 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 Se diriger vers le château de Nexon, pénétrer dans le parc par la gauche, passer devant le chapiteau du Sirque et la chapelle. Juste après, prendre à gauche le virage en épingle jusqu'à la sortie du parc.
- 2 Passer le portail et prendre la route à gauche la suivre jusqu'au camping. Tourner à gauche à l'entrée, longer l'étang de la Lande et suivre le chemin empierré qui borde la forêt.
- 3 Au carrefour dit de "l'arbre", prendre à droite le chemin en terre qui redescend vers le bourg de Saint-Hilaire. A la RD15, tourner à gauche et suivre la route jusqu'au bout du village. Continuer sur le chemin à droite, passer sous le pont SNCF et poursuivre jusqu'au croisement en 'T'.
- 4 Tourner à gauche, jusqu'au hameau du Puy. Passer le long de la pêcherie et prendre la route en face. Au stop, prendre à gauche, passer sur le pont du chemin de fer, suivre à droite le chemin longeant la voie puis traversant prairies et bois. Passée la digue d'étang, suivre le chemin qui monte fortement à droite. Arrivé aux anciennes carrières, tourner à gauche et poursuivre en montant vers le cimetière de Saint-Hilaire-les-Places.
- 5 Longer le cimetière. Au stop, prendre en face en direction du lac de Plaisance. Traverser le bourg. Au restaurant, à gauche, suivre la route qui mène à la Brégère.
- 6 Traverser le hameau. Passer les dernières maisons, suivre la petite route qui monte à gauche. Continuer sur le chemin en face qui traverse le bois. A la route, tourner à droite pour rejoindre la RD11.

